



les bateauxverts

14 Quai Léon Condroyer - 83120 SAINTE-MAXIME
+33 (0)4 94 49 29 39 - info@bateauxverts.com



PASS RÉSIDENT 2026

en partenariat avec la ville de Sainte Maxime

applicable pour les maximois en RESIDENCE PRINCIPALE

MODALITÉS :	<p>COMMUNE DE SAINTE-MAXIME :</p> <p>Dépôt du dossier : Le résident se présentera au POINT ACCUEIL NUMERIQUE DE LA MAIRIE DE STE-MAXIME</p> <p><u>Adresse</u> : Av. Georges Pompidou - Le Patio Fleuri</p> <p><u>Horaires d'ouverture</u> :</p> <p>Lundi-Mercredi 8h30-12h et 14h-17h Mardi et Vendredi : 8h30-16h30 Jeudi : 10h-12h et 14h-17h</p>
	<p>Documents à fournir (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vos identifiants des impôts (numéro fiscal + mot de passe)ou - Votre déclaration des revenusou - Votre attestation d'assurance habitation, mentionnant le terme de "Résidence Principale" sur le document+ <u>Photo(s) d'Identité récente(s) du ou des administré(s)</u>
RETRAIT du Pass	<ul style="list-style-type: none">• Création du Pass : 10,00 € à régler aux Bateaux Verts le jour du retrait du ou des pass sur présentation OBLIGATOIRE du récépissé de dépôt du dossier remis par la Mairie
Tarifs et Utilisation du Pass	<ul style="list-style-type: none">• Le ticket Aller-Retour : 9,90 € / adulte et 7,90 € / enfant (de 4 à 11 ans)• Pass nominatif, non transmissible valable l'année civile 31/12/2026• Ce Pass ne donne pas droit à la priorité à l'embarquement• Ce Pass permet de bénéficier du tarif résident sur les navettes régulières• Pass à présenter OBLIGATOIREMENT pour la recharge du pass et à l'embarquement, sinon le tarif public sera appliqué
<p>==> Tout dossier incomplet ne sera pas traité par le service de la Mairie</p> <p>AUCUN PASS NE SERA ÉTABLI LE JOUR DU DÉPÔT DU DOSSIER (délai 72h jours ouvrés)</p> <p>Pendant le traitement du dossier, le tarif « Résident » ne sera pas appliqué.</p>	



La Société Les Bateaux Verts respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (règlement UE2016/679 désigné par "RGPD")

